



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



NOTE MENSUELLE D'INFLATION

AVRIL 2024

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|--------|
| I.- Introduction | PAGE 3 |
| II.- Évolution de l'inflation globale en avril 2024 | PAGE 3 |
| III.- Évolution des principales fonctions de consommation en avril 2024 | PAGE 4 |
| IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays | PAGE 5 |
| V.- Évolution de l'inflation sous-jacente | PAGE 6 |
| VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en avril 2024 | PAGE 6 |
| VII.- Prévisions d'inflation | PAGE 7 |



I.- INTRODUCTION

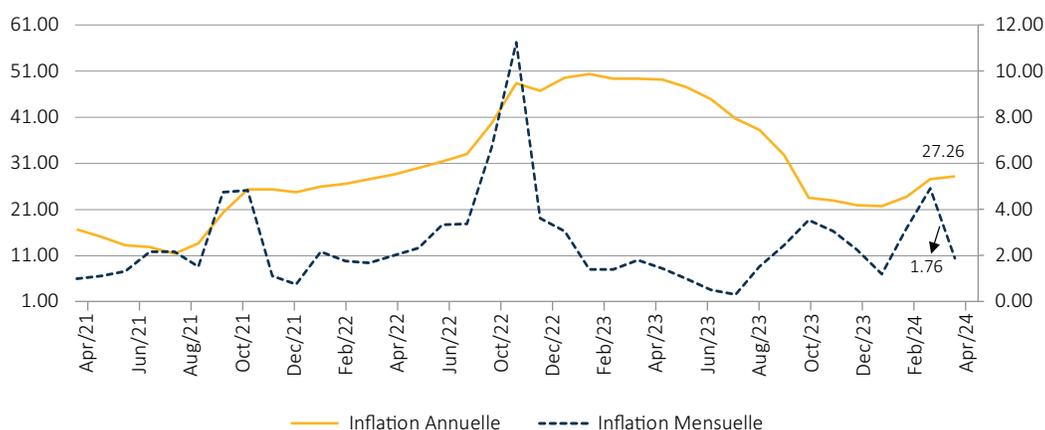
Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois d'avril 2024. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation du niveau général des prix en Haïti.

II.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION GLOBALE EN AVRIL 2024

En avril 2024, le rythme de progression de l'IPC a décéléré par rapport au mois précédent, alors que considérée en variation annuelle, l'inflation a évolué à la hausse. Le taux d'inflation mensuel s'est replié de 2,9 points de pourcentage (pp) pour se chiffrer à 1,8 % en avril 2024. En glissement annuel, il s'est établi à 27,3 %, soit + 54,5 points de base par rapport à mars 2024.

Pour les sept (7) premiers mois de l'exercice fiscal 2023-2024, l'inflation mensuelle cumulée totalise 20,7 %, évoluant ainsi en dessous de celle sur la même période de l'exercice antérieur (+25,1 %). Toutefois, le taux d'inflation moyen mensuel entre octobre 2023 et avril 2024 s'est inscrit à 2,61 % contre 2 % entre octobre 2022 et avril 2023. Comparé au taux d'inflation enregistré chez nos principaux partenaires commerciaux (États-Unis : 0,31 % et République Dominicaine : 0,23 %), il demeure nettement supérieur.

Graphique 1 Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en avril 2024 (en %)



Source : IHSI

III.- ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FONCTIONS DE CONSOMMATION EN AVRIL 2024

Le ralentissement de l'IPC sur base mensuelle résulte de celui de toutes les fonctions de consommation. En effet, les baisses les plus significatives ont été notées au niveau des postes suivants : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-4 pp à 2,4 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-3,3 pp à 1 %), « Articles d'habillement et chaussures » (-2,6 pp à 1,4 %), « Restaurants » (-3,1 pp à 2 %), « Loisirs » (-2,8 pp à 0,5 %) et « Biens et services divers » (-2,7 pp à 1,1 %).

La hausse du taux d'inflation globale en variation annuelle découle de l'évolution de l'indice des prix de la totalité des divisions de consommation notamment : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (38,5 % contre 37,5 %), « Restaurants » (25 % contre 22,5 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (18,8 % contre 13,1 %) « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (14,2 % contre 13,1 %) et « Articles d'habillement et chaussures » (21,7 % contre 20,7 %). Toutefois, le taux de croissance de l'indice du poste « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » a ralenti, en passant de 26,9 % en mars 2024 à 25 % en avril 2024.

En termes de contribution à l'inflation, les postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » ont fortement contribué à l'inflation mensuelle (81,62 %), et à l'inflation annuelle (85,22 %).

| Tableau 1 | | Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en avril 2024 (en %) | | |
|--|------------------|--|--|--|
| Poste | Pondération en % | Contribution à l'inflation mensuelle en % | Contribution à l'inflation annuelle en % | |
| Indice général | 100.00 | 100.00 | 100.00 | |
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 48.50 | 71.62 | 71.65 | |
| Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants | 1.42 | 0.90 | 0.77 | |
| Articles d'habillement et chaussures | 5.55 | 4.68 | 4.63 | |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 14.14 | 10.00 | 13.57 | |
| Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer | 5.32 | 3.46 | 4.01 | |
| Santé | 2.56 | 1.54 | 0.63 | |
| Transports | 9.10 | 1.34 | 0.16 | |
| Communications | 2.23 | 1.26 | 0.34 | |
| Loisirs | 1.52 | 0.44 | 0.71 | |
| Enseignement | 3.91 | 0.73 | 0.85 | |
| Restaurants | 0.49 | 0.61 | 0.47 | |
| Biens et Services divers | 5.26 | 3.42 | 2.21 | |

Source : Calculs de la BRH/MAE

IV.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SELON L'ORIGINE DES PRODUITS ET LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DU PAYS

L'inflation des produits importés et celle des produits locaux ont affiché la même tendance que l'inflation globale en rythme mensuel et en glissement annuel. Sur une base annuelle, l'indice des prix des produits locaux a augmenté de 27,6 % en avril 2024. Il a crû de 80 points de base par rapport à mars 2024. En ce qui concerne les prix des produits importés, ils se sont accrus de 26,7 % au cours du mois sous-étude contre 26,5 % le mois précédent.

Suivant la distribution géographique, l'évolution mensuelle de l'inflation a été marquée par une décélération du rythme de croissance de l'indice des prix au niveau de toutes les régions. En effet, le rythme d'accroissement de l'IPC de la région « Aire Métropolitaine » a ralenti de 2,9 points de pourcentage, pour se chiffrer à 2,1 %. S'ensuivent les régions « Reste Ouest », « Transversale » et « Nord » (-3 pp chacune, à 1,7 %, 1,6 % et 1,4 %) et la zone « Sud » (-3,2 pp à 1,6 %).

En glissement annuel, le taux d'inflation de la région « Sud » s'est porté à 28,7 % contre 28,3 % au mois précédent, le « Reste Ouest » (28,5 % contre 28,1 %), l'« Aire Métropolitaine » (27 % contre 26 %) et « Transversale » (26,3 % contre 25,9 %). Par contre, l'inflation dans le « Nord » s'est établie à 26,2 % en avril 2024 comme en mars 2024.

Tableau 2

Distribution de l'inflation par région géographique

| Région | Variation mensuelle | | Variation annuelle | |
|---------------------|---------------------|-----------|--------------------|-----------|
| | Avril 2024 | Mars 2024 | Avril 2024 | Mars 2024 |
| Aire Métropolitaine | 2.1 | 5.0 | 27.0 | 26.0 |
| Reste Ouest | 1.7 | 4.7 | 28.5 | 28.1 |
| Nord | 1.4 | 4.4 | 26.2 | 26.2 |
| Sud | 1.6 | 4.8 | 28.7 | 28.3 |
| Transversale | 1.6 | 4.6 | 26.3 | 25.9 |

Source : IHSI

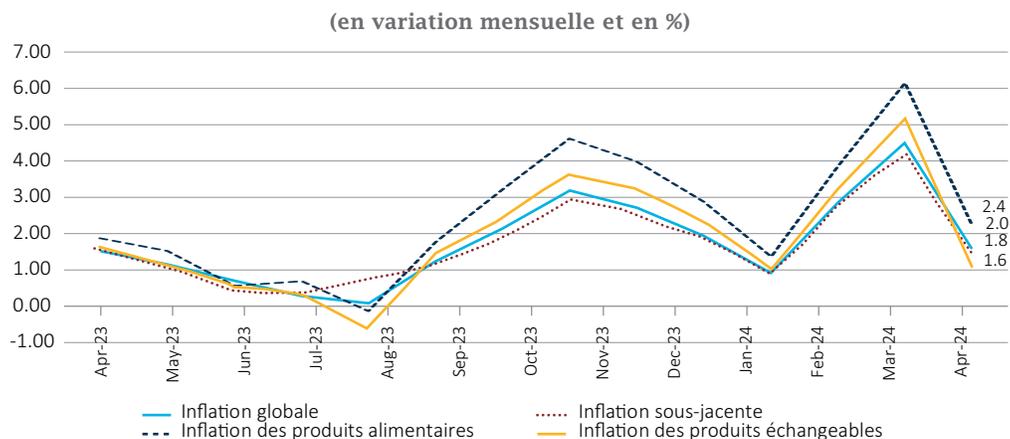
V.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SOUS-JACENTE

Au cours du mois d'avril 2024, le rythme de progression de l'IPC sous-jacent s'est inscrit à 26,1 % contre 25,6 % en mars 2024 en glissement annuel. En variation mensuelle, il a ralenti de 2,8 pp à 1,6 %. Ainsi, l'inflation sous-jacente mensuelle s'est inscrite en dessous de l'inflation globale, ce qui suggère que les éléments volatils du panier de consommation sont très significatifs dans la variation de l'IPC mensuel.

L'inflation en avril 2024 a surtout été influencée par le ralentissement des prix des produits alimentaires à 2,4 % ainsi que celui des produits échangeables (1,99 %) et, dans une moindre mesure, par la variation de l'indice des produits industriels (1,3 %), des produits hors « alimentation, boisson et énergie » (1,1 %) et des produits non échangeables (0,9 %).

Graphique 2

Évolution de l'inflation globale, de l'inflation sous-jacente, de l'inflation des produits alimentaires et de l'inflation des produits échangeables



Source : IHSI, BRH

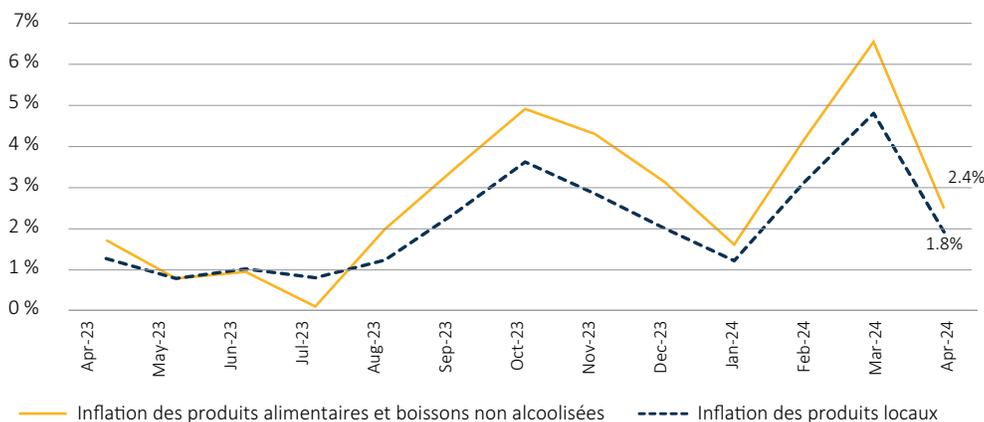
VI.- FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION MENSUELLE EN AVRIL 2024

La décélération de l'inflation mensuelle en avril 2024 a été imputable à l'atténuation de l'impact des chocs ayant trait à la fermeture des ports et de l'aéroport de Port-au-Prince ; et à la rareté des produits pétroliers dans les stations d'essence au cours des mois précédents. En effet, la timide reprise des activités observée au mois d'avril, conséquence d'une plus grande disponibilité des produits pétroliers dans les pompes, a été favorable à la circulation des biens et des services.

De plus, la poursuite de la tendance à la baisse du taux de change a eu des incidences positives sur la formation des prix dans l'économie. Le taux de change s'est chiffré à 132,2993 gourdes pour un dollar ÉU en avril 2024, ce qui renvoie à une appréciation de 4,16 % de la gourde par rapport à mars 2024¹. Bien que la transmission de la variation du taux de change à l'inflation ne soit que partielle, elle a contribué à contenir l'évolution mensuelle de l'inflation.

Graphique 3

Évolution de l'inflation locale et des produits alimentaires et boissons non alcoolisées en avril 2024

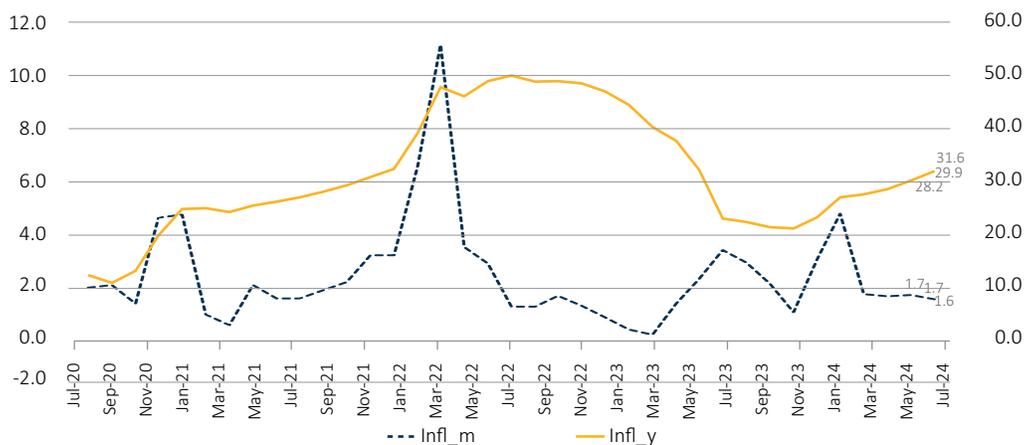


Source : IHSI

VII- PRÉVISIONS D'INFLATION

Les projections d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) de la BRH pour la période allant de mai à juillet 2024 augurent un ralentissement de l'inflation mensuelle. En rythme mensuel, la variation de l'IPC devrait se porter à 1,7 % pour les mois de mai et de juin 2024 et 1,6 % en juillet 2024. Par contre, l'inflation annuelle devrait atteindre 28,2 %, 29,9 % et 31,6 % respectivement en mai 2024, en juin 2024 et en juillet 2024.

¹ Le taux de change considéré est le taux de référence BRH en moyenne mensuelle.

Graphique 4**Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois (en % mai, juin et juillet 2024)****Source : BRH/MAE/ Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques****Tableau 3****Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et Variation mensuelle et annuelle de l'IPC en avril 2024**

| Poste | Avril 2023 | IPC Mars 2024 | Avril 2024 | Variation IPC (%) | |
|--|------------|---------------|------------|-------------------|----------|
| | | | | Mensuelle | Annuelle |
| Indice général | 312.9 | 391.3 | 398.2 | 1.8 | 27.3 |
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 345.3 | 467.0 | 478.2 | 2.4 | 38.5 |
| Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants | 195.5 | 220.9 | 232.2 | 1.0 | 14.2 |
| Articles d'habillement et chaussures | 321.9 | 386.6 | 391.9 | 1.4 | 21.7 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 274.7 | 339.5 | 343.4 | 1.1 | 25.0 |
| Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer | 295.6 | 350.0 | 353.7 | 1.1 | 19.7 |
| Santé | 398.3 | 419.9 | 424.0 | 1.0 | 6.5 |
| Transports | 333.6 | 334.3 | 335.1 | 0.2 | 0.4 |
| Communications | 148.6 | 153.1 | 154.5 | 0.9 | 4.0 |
| Loisirs | 265.5 | 296.2 | 297.6 | 0.5 | 12.1 |
| Enseignement | 156.1 | 164.4 | 164.9 | 0.3 | 5.6 |
| Restaurants | 341.7 | 418.6 | 427.0 | 2.0 | 25.0 |
| Biens et Services divers | 276.3 | 303.3 | 306.5 | 1.1 | 10.9 |

Source : IHSI

GLOSSAIRE

Aire Métropolitaine :

Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.

Déflation :

Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.

Désinflation :

Ralentissement de la croissance des prix.

Glissement annuel :

Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.

Inflation :

Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.

Inflation sous-jacente :

Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements

saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.

Région Nord :

Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.

Région Reste Ouest :

Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'aire métropolitaine

Région Sud :

Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.

Région Transversale :

Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.

Variation mensuelle :

Variation par rapport au mois précédent.





BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



AVRIL 2024



www.brh.ht



[@brhhaiti_](https://twitter.com/brhhaiti_)



[@BRHHaiti](https://www.instagram.com/BRHHaiti)